

COMMUNAUTÉ de VUES

BEYNOST | MIRIBEL | NEYRON | ST-MAURICE DE BEYNOST | THIL | TRAMOYES



www.cc-miribel.fr



Grand Angle

CULTURE ET ÉDUCATION :

les interventions
de la CCMP
en milieu scolaire

N°11 > JUILLET 2010

Edito

Anticiper demain

Nous avons su prendre collectivement par le passé des décisions qui auront des retombées positives durant plusieurs décennies. En matière économique (maintien de l'Entreprise Toray à Saint-Maurice-de-Beynost) ou d'aménagement du territoire (construction d'un espace aquatique), la CCMP a soutenu des projets qui n'auraient jamais pu voir le jour sans l'intervention de notre groupement de communes.

Ces investissements ont été réalisés grâce au dynamisme des entreprises locales. Or, la réforme de la taxe professionnelle a modifié la donne pour notre collectivité. Ce qui a été possible hier ne le sera peut-être plus demain en raison d'un potentiel de recettes fiscales désormais incertain. Cela nous oblige d'ores et déjà à être plus sélectifs dans nos investissements et plus attentifs encore à nos coûts de fonctionnement.

Les collectivités doivent résoudre une nouvelle équation : assurer les services de proximité et maintenir l'investissement local dans un contexte de recettes qui n'évoluent plus !

C'est le nouveau défi auquel sont confrontés aujourd'hui vos élus.

Pascal Protière,
président de la CCMP



BUDGET 2010 : Préserver l'avenir face aux incertitudes

Malgré un contexte économique difficile et la diminution de ses ressources liée à la suppression de la taxe professionnelle, la CCMP démarre les travaux de l'espace aquatique.

Les élus communautaires ont toutefois souhaité encadrer les coûts de fonctionnement des différents services de la collectivité afin de préserver des marges de manœuvre pour les opérations d'investissements futures.

« La maîtrise des coûts de fonctionnement doit permettre aux élus de maintenir le cap des ambitions du Plan Pluriannuel d'Investissements. »

Bruno Loustalet,
Vice-Président
aux Finances



> L'essentiel

page 3 | Perspectives

> Le budget 2010 : la répartition, les investissements et la réforme de la taxe professionnelle...
Préserver l'avenir face aux incertitudes.

page 4 | Repères

> L'Office de Tourisme de la CCMP : missions, actions et mode d'emploi...

page 6 | Grand Angle

page 10 | Panorama

Communauté de Vues,
magazine de la Communauté de Communes
de Miribel et du Plateau

1820, Grande rue • 01 700 MIRIBEL
Tél : 04 78 55 52 18 • mail : infos@cc-miribel.fr

Directeur de la publication : Pascal Protière
Rédacteur en chef : Sébastien Bénéthullière
Conception-rédaction : J'article

Création et mise en page : J'article
Photos : Patrice Binard, CCMP, Didier Debès
Impression : Imprimerie Dugas, imprimé
à 12 000 exemplaires sur du papier recyclé
Prochaine parution : octobre 2010
Dépôt légal en cours



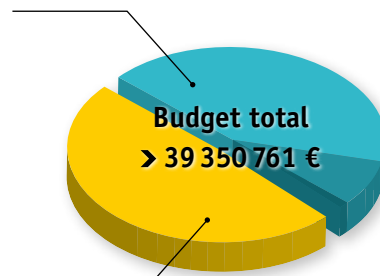
MAINTENIR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT...

Aujourd'hui, grâce à une gestion financière rigoureuse depuis sa création le 31 décembre 1997, la Communauté de Communes peut emprunter à des conditions avantageuses, et sans compromettre son avenir financier, afin de construire des équipements indispensables au bien-être de ses habitants, tels que :

- **l'espace aquatique à Saint-Maurice-de-Beynost**, projet phare du mandat en cours (coût global du projet : 15,2 millions d'euros (M€) TTC dont 10,5 à la charge de la CCMP)
- **l'extension et la rénovation du gymnase intercommunal du collège Anne Frank à Miribel** (coût global du projet : 3,9 M€ TTC)
- **les parkings de gares**, et notamment en 2010 ceux de Beynost (coût estimé : 230 000 €) et des Echets (570 000 € à la charge de la CCMP).

Budget de fonctionnement
 > 20 169 311 €

- dont 3 177 802 € d'autofinancement
- dont 352 448 € de subventions versées aux associations communautaires



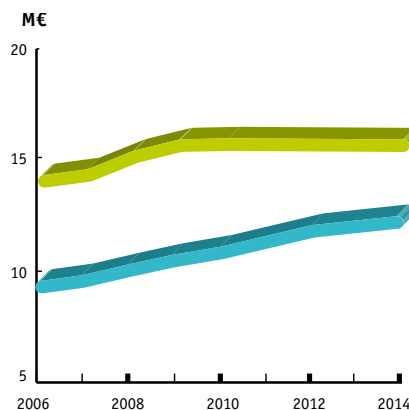
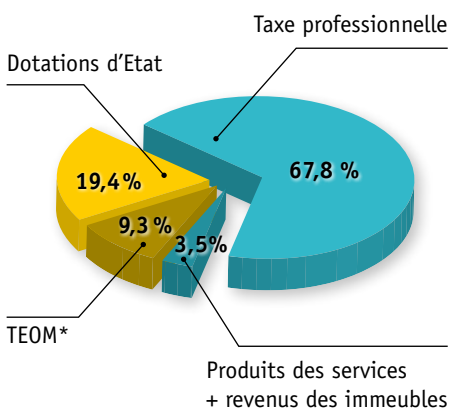
Budget d'investissement
 > 19 181 450 €

▲ **Le budget prévisionnel 2010 en chiffres**

LA CONCEPTION DU BUDGET EN 4 ÉTAPES :

- 1 > Les élus définissent au sein des commissions thématiques les projets et actions qui peuvent être engagés dans l'année.
- 2 > Cette pré-répartition est étudiée par les services, sous la responsabilité du Président et du Vice-Président aux Finances de la CCMP, qui déterminent les masses budgétaires allouées en fonction des priorités définies par les commissions.
- 3 > Le budget est discuté par la commission finances avant de passer par le bureau communautaire pour validation.
- 4 > Le Conseil communautaire se réunit pour voter le budget.

...MALGRÉ LES INCERTITUDES LIÉES À LA SUPPRESSION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE



▲ Part de la Taxe Professionnelle dans les recettes de la CCMP en 2010

La taxe professionnelle représentait la principale contribution des entreprises aux collectivités territoriales.

Sa suppression, effective depuis le 1^{er} janvier 2010, pénalise fortement les intercommunalités qui bénéficiaient d'un dynamisme important, comme la CCMP.

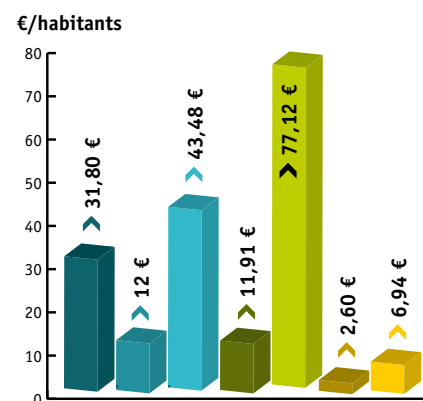
* Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

▲ Projection des évolutions dépenses/recettes

- Recette CCMP
- Dépenses de fonctionnement

À terme, les recettes de la CCMP ne permettront pas de pallier l'évolution constante des coûts de fonctionnement. Il importe donc de mettre en place une politique raisonnée de maîtrise de la dépense publique, afin de préserver les investissements nécessaires au développement et à l'aménagement du territoire.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR en euros/habitant



▲ Les secteurs concernés :

- Services Généraux
- Interventions en milieu scolaire
- Culture (Académie + Associations)
- Sport et jeunesse (entretien des installations sportives + Associations)
- Aménagement et services urbains (collecte des déchets, déchèterie, tri sélectif, ruissellement, voirie)
- Action Sociale (interventions sociales + politique du logement)
- Actions économiques

Promouvoir le territoire avec l'Office de Tourisme

Association reconnue d'intérêt communautaire, l'Office de Tourisme (OT) de la CCMP a pour mission de dynamiser et de promouvoir l'offre touristique du territoire. Ses efforts ont été récemment récompensés par un classement une étoile, qui souligne l'amélioration de la qualité d'accueil et la professionnalisation de la structure.

OBJECTIF ANIMATION

Au-delà de son rôle d'accueil et d'information du public, l'Office de Tourisme a une importante mission de promotion et d'animation du territoire. Les Journées du Patrimoine, les visites de la Madone ou le festival Swing sous les étoiles qui valorisent le site auprès du public local en sont des exemples. Au programme en 2010 :

- **Swing sous les étoiles**
les 2, 3, 4, 5 et 8 juillet à la Madone
- **les concerts de carillon**
les 18 juillet, 1^{er}, 15 et 29 août
- **les Journées européennes du Patrimoine**
les 18 et 19 septembre pour le grand public, les 16 et 17 septembre pour les scolaires
- **les visites de la Madone**
de mai à septembre

En parallèle, l'OT met en réseau et coordonne les différents acteurs touristiques de la Communauté de Communes. Chaque année, le Petit Guide de la Côtiers permet de fédérer professionnels de l'hébergement, restaurateurs, établissements touristiques et depuis cette année, l'Association des Commerçants et Artisans de la CCMP.

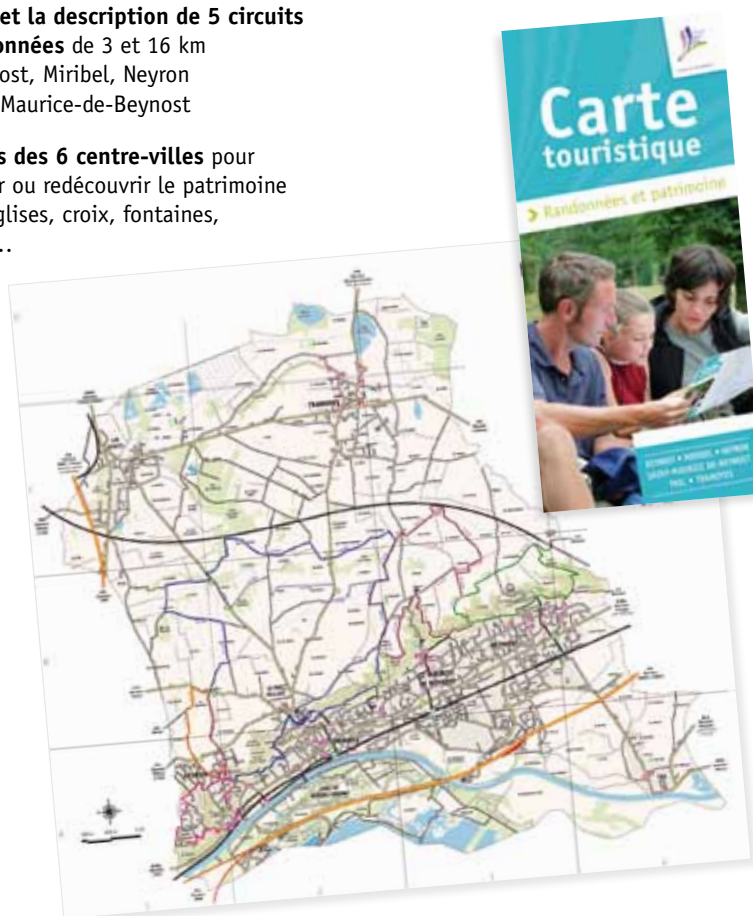


DES ACTIONS CONCRÈTES

50 km de sentiers pédestres et des circuits de découverte du patrimoine de la CCMP vont fleurir à l'été 2010. L'Office de Tourisme et la CCMP co-éditent pour l'occasion une carte qui propose :

- **le tracé et la description de 5 circuits de randonnées** de 3 et 16 km sur Beynost, Miribel, Neyron et Saint-Maurice-de-Beynost
- **les plans des 6 centre-villes** pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine local : églises, croix, fontaines, Madone...

▼ La carte Randonnées et patrimoine est disponible auprès de l'OT ou de la CCMP



OFFICE DE TOURISME DE LA CCMP

1104, Grande Rue - 01 700 MIRIBEL > Tél : 04 78 55 61 16 > Fax : 04 78 55 26 50 > E-mail : otsi.ccmp@free.fr
Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h. Fermé les jours fériés



Le tourisme en chiffres :

En 2009

- 9 049 personnes se sont présentées à l'OT
- 4 149 personnes ont été accueillies au guichet et point relais infos de la Madone
- dont 74 % issues de la CCMP
- 3861 spectateurs ont participé à Swing sous les étoiles

OFFICE DE TOURISME, MODE D'EMPLOI

Questions à Christine Sola, chargée de développement touristique à l'Office de Tourisme de la CCMP.

Comment le tourisme tend-il à se développer sur la Communauté de Communes ?

Notre objectif est de créer une véritable identité de territoire. Nous menons pour cela une politique de mise en valeur du patrimoine bâti. C'est un axe de développement très important pour le public local qui a envie de se le réapproprier.

Nous avons également identifié une demande autour de la randonnée. Depuis juin 2010, nous proposons donc une vraie offre de sentiers pédestres, présentée sur une carte qui récapitule aussi l'essentiel du patrimoine.

Et cette année, l'Office de Tourisme de la CCMP a reçu sa première étoile au classement établi par l'agence de développement touristique de la France. Elle récompense l'amélioration de notre qualité d'accueil avec des horaires d'ouverture plus larges, et la professionnalisation de notre structure.

À quel public vous adressez-vous ?

Pour l'instant, l'offre touristique développée s'adresse essentiellement aux habitants de la Communauté de Communes et des communautés voisines. Dans un deuxième temps, nous nous tournerons plus vers l'extérieur, en essayant de toucher des publics géographiquement plus éloignés.

Comment travaillez-vous avec les collectivités ?

La CCMP est notre partenaire privilégié. Sur le plan financier, elle nous alloue en 2010 une subvention de 65 000 € qui nous permet de mener à bien nos missions. Nous nous concertons aussi sur les actions à mener et travaillons sur la communication de l'Office.

À côté de ça, les communes nous informent des manifestations locales et nous fournissent les données pratiques à connaître. Et en tant que membre de l'Union des Offices de Tourisme de la Dombes, nous proposons également une offre commune avec les territoires de la Dombes.

Christine Sola, Chargée de développement touristique à l'Office de Tourisme



« En 2002, l'équipe de l'OT créait Swing sous les étoiles pour mettre en valeur le site de la Madone et du Carillon.

8 ans après, nous sommes très fiers du succès du festival et de ses retombées touristiques. »

René Ripamonti, Président de l'Office de Tourisme





Académie de Musique et de Danse : ce qui change en septembre 2010

Pour continuer à proposer un projet pédagogique et des prestations de qualité, les élus communautaires réunis en Assemblée Générale ont voté le 5 mai 2010 à l'unanimité **la réorganisation des sites d'enseignements :**

- le regroupement de l'enseignement musical sur le site des Balmes à Miribel
- l'enseignement de la danse dans le complexe sportif intercommunal du gymnase du collège Anne Frank

Par ailleurs, en concertation avec l'équipe enseignante, les élus s'engagent à redéfinir les missions de l'Académie de Musique et de Danse afin de proposer lors de l'examen du budget 2011 un projet pédagogique compatible avec les ressources financières de la collectivité.



LA PETITE ENFANCE À L'ÉCOUTE

Des musiciens diplômés animent des jardins sonores. 2 matinées par semaine, 8 structures d'accueil petite enfance à Beynost, Miribel et St-Maurice-de-Beynost peuvent ainsi proposer des jeux, de l'éveil sonore et corporel, des écoutes, des comptines et chansons...

ANNE FRANK GARDE LE TEMPO

Le partenariat entre l'Académie de Musique de la CCMP et le collège Anne Frank de Miribel permet depuis 2002 à des élèves

de 6^{ème} et 5^{ème} de participer activement à la vie musicale du collège.

En 2009-2010, 25 élèves de 6^{ème} et 18 élèves de 5^{ème} ont ainsi pu bénéficier d'un aménagement de leur temps scolaire pour suivre les cours de Formation Musicale, d'instruments ou de pratique collective à l'Académie de musique.

8 élèves de 5^{ème} appartenant à une « classe musique » ont pu commencer le violon ou l'alto. Un dispositif reconduit en 2010-2011 sur le niveau 5^{ème} de l'an prochain et poursuivi sur le niveau de 4^{ème} pour les élèves qui ont débuté cette année.



La CCMP partenaire des actions culturelles et éducatives

La CCMP intervient au côté des communes pour promouvoir le sport et la culture sur l'ensemble de son territoire.

Au-delà de l'aménagement, de l'équipement ou des subventions, la CCMP s'engage dans de nombreux projets éducatifs à destination des jeunes publics. Un diagnostic territorial sera rendu en septembre 2010 et permettra aux élus de déterminer les orientations futures.

En attendant, voici un tour d'horizon des actions culturelles.

JEUNE PUBLIC : PLEIN LES YEUX

Depuis 2005, la CCMP soutient le spectacle vivant en tant que démarche éducative envers les enfants de maternelle et primaire.

Sa subvention annuelle de 10 000 € permet à l'Office Culturel de Miribel (OCM) de proposer aux tout-petits des spectacles de musique, de danse, de théâtre ou de marionnettes dans la salle de l'Allégro.

Autour de ces manifestations, l'OCM mène régulièrement des actions pédagogiques relayées dans le cadre scolaire par des intervenants en musique.

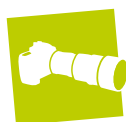
LES JEUDIS DU CINÉMA

La section cinéma de l'Union laïque de Miribel (ULM) est subventionnée à hauteur de 16 500 € par la CCMP.

Cette subvention permet entre autres à l'association de proposer aux écoliers et collégiens le « cinécole » : chaque jeudi, des séances de cinéma scolaire sont organisées à l'Allégro, parfois à la demande des enseignants, autour d'une thématique précise.

2009 EN CHIFFRES

- 2445 enfants ont découvert spectacles et artistes à l'Allégro
- 1125 enfants ont assisté à 13 séances de cinéma scolaire



MUSIQUE ET SPORT : DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis 2004, la Communauté de Communes prend en charge l'intervention de professionnels de l'éducation musicale et de l'éducation physique et sportive.

7 professeurs musiciens (IMS) et 3 intervenants sportifs (ETAPS) enseignent leur discipline en partenariat avec les enseignants des groupes scolaires, dans les 14 écoles du territoire.

DES IMS...

De la maternelle au CM2, les enfants reçoivent ainsi une formation musicale adaptée par des intervenants qui partagent souvent leur temps de travail avec l'Académie de Musique et de Danse ou des écoles de musique. Les IMS travaillent souvent en équipe et tournent sur plusieurs établissements, ce qui rend possible la mise en place de nombreux projets partagés.

Au programme, des séances hebdomadaires de 30 minutes en maternelles et CP – 45 minutes au-delà – pour un éveil et une initiation musicale riche et diversifiée.

... ET DES ETAPS

Chargés de l'encadrement des élèves de CP au CM2, les ETAPS proposent, en partenariat avec l'équipe pédagogique, des activités sportives et de plein air diversifiées.

En concertation avec les professeurs des écoles à qui ils offrent une aide technique, les ETAPS organisent les séances qui offrent une progression concertée et toutes les garanties de sécurité exigées.

Badminton, tennis, basket, baseball, rugby, golf, pétanque, course d'orientation, roller, VTT, athlétisme, gymnastique, gymnastique rythmique, cirque, lutte, escrime, mais aussi indiaka (mélange de pelote basque, de volley-ball et de badminton), unihoc (variante du hockey) ou sarbacane alternent, en initiation ou en cycle de 12 séances.

Et à la rentrée prochaine, une nouvelle activité de biathlon associant course d'endurance et sarbacane sera proposée !

BRÉVIAIRE

ETAPS > Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives

IMS > Intervenants Musicaux en milieu Scolaire

SPORT ET MUSIQUE À L'ÉCOLE : UN PROFESSIONNEL EN PARLE

Roland Coste, Directeur de l'école primaire de Thil.

Comment la CCMP participe-t-elle à la culture et l'éducation dans les écoles ?

La Communauté de Communes participe de plusieurs manières. Elle investit par exemple chaque année dans du matériel de sport que l'on se partage avec les autres écoles du territoire. Cela permet de proposer aux enfants des équipements variés et de qualité en mutualisant les coûts.

La CCMP recrute aussi des intervenants en sport (ETAPS) et en musique (IMS) qui tournent sur les écoles de la Communauté. À Thil, ils assurent pour chaque classe une séance de $\frac{3}{4}$ d'heure par semaine en musique et une séance d'une heure et demi en sport.

Comment se passe la collaboration intervenants/enseignants ?

D'une manière générale, les intervenants travaillent en binôme avec les enseignants et les accompagnent pour proposer des activités plus « poussées ».

Le professeur fixe des objectifs dans le cadre du programme et reste responsable du projet pédagogique. En sport par exemple, l'éducateur apporte des outils aboutis et des idées originales que l'enseignant n'aurait pas le temps de mettre en place seul.

Et en musique, il peut proposer des activités de création pour lesquelles l'enseignant n'est pas forcément qualifié, comme travailler sur une composition ou un arrangement.

« Les intervenants sont qualifiés et motivés. Il s'agit d'un véritable atout pour l'école. »

Concrètement, qu'ont-ils permis de réaliser ?

Le fait que les éducateurs soient en contact avec tous les élèves de l'école leur permet de coordonner plus facilement des projets interclasses.

Nous avons désormais une chorale dans l'école, qui se produit lors du concert de fin d'année. L'an dernier, nous avons même monté une comédie musicale avec 70 enfants !

Comment sont-ils perçus par les enseignants ?

Nos intervenants sont très appréciés par l'équipe pédagogique. Ce sont des personnes qualifiées et motivées, qui ont un très bon contact avec les enfants et savent ce qui fonctionne avec eux.

Il s'agit d'un véritable atout pour notre école !

Et par les parents ?

Malheureusement, les parents ont très peu de contact avec les éducateurs. Ils voient uniquement le travail réalisé en musique, lors de la fête de l'école. Ils ne font pas non plus le lien avec la Communauté de Communes alors que c'est très important de valoriser cette aide... pour les intervenants comme pour la CCMP !

Il faudrait que l'on donne plus de visibilité à ce type d'intervention.

« Il faudrait valoriser davantage les intervenants et leur donner plus de visibilité. »

Roland Coste, Directeur de l'école primaire de Thil



IMS et ETAPS en chiffres

En 2009-2010 sur le territoire de la CCMP :

- 105 classes dans 14 écoles ont organisé des activités musicales avec des IMS
- 66 classes dans 9 écoles primaires ont organisé des activités sportives avec des ETAPS

Les rendez-vous

> Mise en place des Journées sportives les 2 premières semaines de juillet, avec les centres de loisirs de Beynost, Miribel, Neyron, St-Maurice-de-Beynost et Tramoyes.

Au programme de la première semaine : escalade, golf et tir à l'arc, et escalade, hand-ball et roller la deuxième semaine.

> Inauguration du gymnase St-Martin à Miribel à l'automne 2010

Médiathèque : lancement d'une étude communautaire

Le Conseil communautaire du 11 février 2010 a voté à l'unanimité la prise d'une nouvelle compétence permettant l'étude d'opportunité et de programmation d'une bibliothèque-médiathèque intercommunale.

Conformément à la loi, cette compétence a fait l'objet de délibérations dans les communes qui ont majoritairement confirmé la volonté de mener une réflexion communautaire sur la faisabilité d'un tel projet.



La CCMP aménage

GARE DE BEYNOST : EXTENSION DU PARKING

Dans le cadre de la réhabilitation des parkings de gares, la CCMP programme une extension de celui de la gare de Beynost, coté ouest, chemin de Grange-Debout. Estimé à 200 000 € HT, le projet offrira 40 places supplémentaires aux voyageurs. Ce programme, cofinancé par la commune de Beynost (ralentisseurs et trottoirs), assurera la sécurité des voies et déplacements piétons.

La livraison est prévue pour la fin de l'année 2010.

HALTE DES ÉCHETS À MIRIBEL : LIVRÉE !



Depuis le 5 mai 2010, les voyageurs qui prennent le train pour Lyon ou Bourg-en-Bresse peuvent stationner sur un parking de 91 places. En partenariat avec le Conseil général, la CCMP a également sécurisé les accès de la halte et requalifié l'entrée de ville pour réduire la vitesse sur cette voie très fréquentée. Cet aménagement complet, co-financé par le Conseil Régional et le Conseil Général de l'Ain, bénéficiera aussi aux usagers qui viennent travailler sur le secteur.

Rhône-Alpes



SENTIERS PÉDESTRES : EN MARCHÉ VERS LA CÔTIÈRE

Au printemps, ce sont les randonneurs qui fleurissent sur la Côtère ! 50 km de sentiers pédestres sont désormais aménagés, sécurisés, balisés... et ouverts au public. 5 circuits se répartissent sur Beynost, Miribel, Neyron et Saint-Maurice-de-Beynost.

L'Office National de Forêts (ONF) était en charge de l'étude et du suivi de réalisation des aménagements (passages difficiles ou dangereux). La CCMP et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) de l'Ain ont réalisé et mis en place les équipements pratiques : panneaux de départs, poteaux signalétiques, balisage. Les outils d'information ont été conçus en collaboration avec l'Office de Tourisme de la CCMP : une carte des circuits de randonnées, un guide du patrimoine et un topoguide pour se déplacer en toute sécurité.



Le coût total de ces aménagements s'élève à 120 000 € TTC. Les services du Conseil Général de l'Ain inspecteront prochainement l'ensemble des sites afin de vérifier leur compatibilité avec le schéma départemental. La CCMP pourrait alors bénéficier d'une subvention du Conseil Général.



Flash

Espace aquatique : ça creuse !



> Pierre Goubet, Charles de la Verpillière, Thierry Philip, Pascal Protière, Rachel Mazuir

Depuis la pose de la première pierre en février 2010, les travaux de réalisation de l'espace aquatique à Saint-Maurice-de-Beynost se poursuivent à un rythme soutenu. Tous les éléments clefs du projet et une présentation vidéo en images de synthèse sont sur le site de la CCMP (www.cc-miribel.fr).

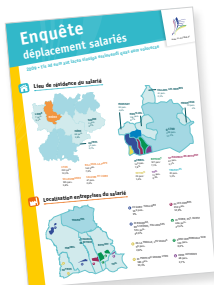
LANCEMENT DE L'ÉTUDE POUR LE FORUM DES SPORTS

En prévision de l'ouverture fin 2011 de l'espace aquatique, l'accès depuis le chemin de Thil doit être requalifié afin d'offrir à tous un accès paysager sécurisé. L'étude, confiée à un cabinet spécialisé, intégrera une attention particulière aux cheminements des modes doux.

Au cours des derniers mois...

CONCERTATION TRANSPORTS : LES RÉSULTATS EN LIGNE

À l'automne 2009, la CCMP avait engagé des concertations autour des problématiques de transport, auprès des entreprises et des habitants du territoire de la Communauté de Communes. Aujourd'hui, elle publie le bilan sur son site (www.cc-miribel.fr) : les points abordés lors des réunions, les réponses apportées, les grandes orientations.



▼ Prochainement en ligne : les résultats chiffrés de la concertation entreprises.

BMX : UNE MANCHE DE COUPE DE FRANCE RÉUSSIE !



Le Club du Beynost BMX La Côtière (BBC) a accueilli les 6 et 7 mars 2010 l'élite nationale de la discipline sur la piste du Pilon : près de 1200 pilotes pour la première manche de coupe de France de la saison 2010.

La mobilisation de 150 bénévoles et l'investissement financier de la CCMP ont permis aux 4000 spectateurs d'assister à un spectacle de haut niveau de cette récente discipline olympique.

ACCORDS PRIMAIRES À L'ALLÉGRO

Mardi 1^{er} juin 2010, les enfants de primaire qui chantent dans le cadre des chorales périscolaires ou scolaires animées par les musiciens intervenants de la CCMP ont donné le rythme à l'Allégré. Pour la 7^{ème} édition de ces « concerts-rencontre », pas moins de 180 enfants ont participé à l'événement !

2 concerts successifs accueillant chacun 90 enfants sur scène : le succès a été à la hauteur du nombre de participants.

La plupart des bandes son d'accompagnement ont été réalisées par les 6 intervenants chefs de chœur. Les familles ont ainsi pu applaudir leur artiste préféré(e) sur le thème « chansons jazz ».



L'AMBASSADRICE DU TRI ANIME LES ÉCOLES

Depuis la rentrée scolaire 2009, l'arrivée d'Anaël Rasclé, ambassadrice du tri à la CCMP, a permis de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux environnementaux.

Ce programme conduit Anaël à expliquer aux enfants l'importance du tri sélectif, le processus de traitement des déchets et de recyclage...



Dès la rentrée prochaine, la CCMP proposera aux directeurs un renforcement de cette politique d'éducation au tri sélectif.



Flash

L'ACA communautaire

L'Union Economique de Miribel, créée en 1971, est devenue en mars dernier l'Association des Commerçants et Artisans (ACA) de la CCMP. Sa nouvelle dimension communautaire permettra à l'association de bénéficier de subventions pour la conduite d'actions et de projets sur l'ensemble des six communes.

L'ACA a ainsi organisé le 3 avril 2010 à Beynost un « Défilé de mode Spectacle » qui a accueilli près de 350 personnes. Un succès qui encourage les dirigeants de l'association à mener prochainement d'autres actions.



Retour en images

COMMUNES DE MIRIBEL ET DU PLATEAU > CCMP > COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Inauguration de la nouvelle unité Toray



> Le Préfet Guyot au côté des dirigeants de Toray lors de la plantation de l'olivier.

Mardi 4 mai 2010, l'entreprise Toray inaugurerait sa nouvelle unité à Saint-Maurice-de-Beynost.

En présence des plus hauts dirigeants japonais de la société, des présidents de la Région, du Département et du Grand Lyon, ainsi que des parlementaires locaux, Pascal Protière a rappelé le rôle central de la CCMP dans l'aménagement du lotissement industriel nécessaire au développement de l'activité.

La forte mobilisation des collectivités territoriales, le haut niveau de savoir-faire des employés et la qualité du cadre de vie, ont permis le maintien de l'entreprise sur le territoire de la CCMP, assurant la sauvegarde de près de 460 emplois.



> Les dirigeants japonais de Toray accompagnés des élus Pascal Protière, Gérard Collomb, Rachel Mazuir et Jean-Jack Queyranne.

Agenda

Les prochains rendez-vous

LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES CESSENT PENDANT L'ÉTÉ
Retrouvez toute leur actualité dès la rentrée dans votre Communauté de Vues et sur le site internet de la Communauté de Communes (www.cc-miribel.fr).

> **Inauguration de la Halte des Echets**

Le 28 juin 2010 à 11h

> **Swing sous les étoiles**

Les 2, 3, 4, 5 et 8 juillet 2010 à la Madone

> **Concerts de carillon**

Les 18 juillet, 1^{er}, 15 et 29 août 2010 au Campanile

> **Journées européennes du patrimoine**

Les 18 et 19 septembre pour le grand public, les 16 et 17 septembre 2010 pour les scolaires

> **Forum Mobilité**

Le 30 septembre 2010, la Sathonette à Saint-Maurice-de-Beynost

